

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

Nombre de membres en exercice 15  
Qui ont pris part à la délibération 14  
Nombre de suffrages exprimés 15

Date de la convocation : 26/03/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE NAVARRENX**

**SEANCE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026**

L'an deux mil-vingt-six et le premier avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Nadine BARTHE

Présents : Nadine BARTHE, Jessica HUTCHINSON, Paxkal BORDAGARAY, Henri CAZALET, Marjorie CHOPIN, Serge CORRE, Anne FAIMALI, Noémie GALVEZ, Françoise HIVERT, Cyril LAVAUZELLE, Natacha LEMBEYE, Tiphaine ROUGIER, Marc PEZIER, François PIERAGNOLO

Absents : Néant

Excusés : Olivier LE CUNF

Secrétaire : Noémie GALVEZ

*Mr Olivier LE CUNF donne procuration à Mme Nadine BARTHE.*

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

**OBJET : TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES TERRASSES CAFES / RESTAURANTS POUR 2026  
Délibération n° 16-04-2026**

Madame le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter le tarif d'occupation du domaine public par les propriétaires des cafés / restaurants de la commune, et de le laisser à **14 euros par m2, pour l'année 2026.**

Le montant final sera calculé en fonction de la surface utilisée par les commerçants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de reconduire le prix à **14 € TTC le m2 pour l'année 2026,**
- Charge Mme le Maire d'élaborer les arrêtés correspondants.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Nadine BARTHE

